

2 octobre 2006

Déclaration de franchissement de seuil (article L. 233-7 du code de commerce)

SODEXHO ALLIANCE

(Eurolist)

Par courrier du 28 septembre 2006, reçu le jour même, la société Arnhold and S. Bleichroeder Advisers, LLC (1345, avenue of the Americas, New York, NY 10105, Etats-Unis), agissant pour le compte de fonds dont elle assure la gestion, a déclaré avoir franchi en baisse, le 26 septembre 2006, par suite d'une cession d'actions sur le marché, le seuil de 10% du capital de la société SODEXHO ALLIANCE, et détenir pour le compte desdits fonds, 15 855 647 actions SODEXHO ALLIANCE représentant autant de droits de vote, soit 9,97% du capital et 8,97% des droits de vote de cette société (1).

(1) Sur la base d'un capital composé de 159 026 413 actions représentant 176 721 401 droits de vote.